AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-9-75384662

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 45 - SEPTEMBRE 1975

VIGNE

MILDIOU

Les plantations de l'année, où la végétation est active à la suite des récentes pluies, devront être protégées pour éviter une extension des quelques tâches existantes.

COLZA

DESHERBAGE DE PRE-SEMIS

Le choix du produit à utiliser doit se faire en tenant compte de la flore adventice dominante susceptible d'envahir les parcelles. Cette flore dépend en particulier :

- des précédents culturaux et des herbicides qui ont pu y être utilisés ;
- de la façon dont a été préparée la parcelle (après céréales, sur pailles brûlées, les levées de vulpin ou de folle avoine sont fréquentes, alors que les pailles broyées et enfouies favorisent les repousses des céréales).
- de la préparation du lit de semence ;
  un lit trop fin favorise l'apparition de vulpin, stellaires, mourons, véroniques, tandis qu'une préparation trop superficielle (pseudo-labour) favorise les repousses des céréales. Un labour trop profond par contre risque de faire réapparaître une flore ancienne de gaillets, matricaires, sanves, ravenelles, folle-avoine.

Les tableaux ci-joints peuvent guider l'utilisateur dans le choix du produit desherbant. Ils indiquent les doses d'utilisation et caractéristiques générales des différentes matières actives (tableau I), ainsi que les possibilités de cultures de remplacement après destruction de la culture de colza à l'automne (tableau II).

NB: en raison de sa très longue rémanence, et des accidents survenus ces deux dernières années, nous déconseillons l'utilisation du Devrinol en terres légères.

.../...

P. 208

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Tableau I : Les desherbants de pré-semis du colza

MATIERES ACTIVES (SPECIALITES)	DOSES MA/ha	OBSERVATIONS
cycloate (RO-NEET)	3,000Kg	Trés volatil. Incorporation immédiate après application. Rémanence : 3 mois environ. Actif sur graminées (agrostis, paturin, vulpin). Faible sur dicotylédones.
diallate (AVADEX)	1,400Kg	Très volatil. Doit être incorporé dans l'heure qui suit l'application. Eviter son emploi sur sol sec et motteux. Rémanence : 2 à 3 mois. Efficace sur graminées (folle avoine d'automne, paturin, vulpin, agrostis). Pour ray-grass et repousses de céréales, forcer un peu la dose.
napropamide (DEVRINOL)	1,250Kg	A appliquer sur terre finement préparée et à incorporer superficiellement. Rémanence : 5 à 6 mois, et plus Bonne action sur vulpin, agrotis, paturin, repousses d'orge, capselle, gaillet, matricaire, coquelicot, mourons, véronique. Pour ray-grass, folle avoine ou sols riches en argile, forcer un peu la dose.
nitralin (PLANAVIN)	1,125Kg	Ajuster la dose selon type de sol. Rémanence : 5 à 6 mois. Incorporation légère. Efficace sur agrostis, paturin, vulpin, alchemille, coquelicot, mourons, véronique.
trifluraline (TREFLAN)	1,200Kg	Rémanence : 5 à 6 mois. Incorporation immédiate (produit volatil et sensible à la lumière). Bonne action sur agrostis, paturin, ray-grass, vulpin, chénopodes, coquelicot, gaillet, véronique , mourons, folle-avoine d'automne.
napropamide + nitralin (ZULAN)	0,700Kg + 0,800Kg	Voir ci-dessus l'efficacité des composants

.../...

Tableau II : Cultures de remplacement

herbicide de pré-semis utilisé sur le colza à retourner	CULTURES DE REMPLACEMENT		
	DECONSEILLEES	POSSIBLES	POSSIBLES AVEC RESTRICTIONS
diallate (AVADEX)		betterave, colza de printemps, haricot, légumineuses fourragères, lin oléagineux, maïs, orge de printemps, pois, pomme de terre, tournesol	
napropamide (DEVRINOL)	avoine, betterave, blé, féverole, graminées fourragères, lin, orge	chou, colza de printemps, pomme de terre, tournesol	-après labour dès la fin de l'hiver : pois, haricot, luzerne, trèfle, maïs. -sans nouveau traitement : colza printemps
nitralin (PLANAVIN)	betteraves, céréale d'hiver, maïs, ray-grass	chou, colza, culture fourragère, lentille, lin, pois, pomme de terre, tournesol	- après labour: blé et orge de printemps
trifluraline (TREFLAN)	avoine, betteraves, céréales d'hiver, graminées fourragères navet	ail, chou, féverole-haricot, lentille, lin, luzerne, orge, pois, pomme de terre, tomate repiquée tournesol, trèfle	-après labour profond blé de printemps -maïs -colza de printemps

- PROTECTION CONTRE LES LIMACES

Les risques d'attaque des semis par les limaces sont, cette année encore, très importants. Pour vérifier leur présence, il suffit de jeter quelques poignées de granulés anti-limaces sur le sol avant le semis : dès le lendemain, de très nombreuses petites limaces bavant très abondamment seront visibles en surface du sol.

Epandre des granulés (à base de meta ou de méthiocarbe) à raison de 5 kg/ha environ, en augmentant la dose en bordure des parcelles.

- TRAITEMENTS DES SEMENCES

Les semences de colza commercialisées sont en général déjà traitées avec un fongicide. Le vérifier cependant en lisant l'étiquette :

. captane et oxyquinoléate de cuivre sont efficaces contre l'Alternaria ;

. methoxy ethyl mercure et thirame sont en outre actifs contre le phoma.

Au contraire, le traitement insecticide devra très souvent être réalisé par l'agriculteur lui-même. Ce traitement assurera la protection contre les adultes d'altises jusqu'au stade 1 - 2 feuilles. On utilisera au choix :

. une poudre à 90 % de lindane (Saindane 90, Lindafor 90, Ikasan 90)

. une poudre à 50 % de methiocarbe (Mesurol 50)

Ces deux types de produits doivent être utilisés à raison de 50 g par kg de semence. Ajouter une cuillère à café d'huile végétale par kg afin d'augmenter l'adhésivité.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "POITOU-CHARENTES"

F. BARBOTIN

Les Ingénieur chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES

G. LECHAPT
R. HUDE B. MORIN

Imprimé à la Station le 9 septembre 1975 - Préc. Note: Bulletin n° 44 de AOUT 1975

.../...